



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
3 novembre 2008
Français
Original: anglais

Conseil du développement industriel

Trente-cinquième session

Vienne, 2-4 décembre 2008

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux organisations

intergouvernementales, non gouvernementales,
gouvernementales et autres

Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales

Note du Directeur général

Additif

Le présent document fournit des renseignements sur l'Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires (OLAGI), organisation non gouvernementale qui a demandé à bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI.

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux Directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41), et notamment au paragraphe 17 de l'annexe à ces directives, des renseignements sur l'Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires (OLAGI), organisation non gouvernementale (ONG) souhaitant bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI, sont communiqués ci-joint aux membres du Conseil (voir l'annexe). Des précisions sur cette ONG peuvent être obtenues auprès du Secrétariat.

2. Aux termes du paragraphe 17 de l'annexe aux Directives, le Conseil établit des procédures appropriées pour l'examen des demandes de statut consultatif présentées par des ONG. Pour faciliter et accélérer son travail, le Conseil pourrait suivre l'usage établi aux précédentes sessions et prier son bureau d'examiner la demande de cette organisation ainsi que les renseignements à son sujet figurant à l'annexe du présent document et de lui présenter ses recommandations pour examen à sa présente session.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



Annexe

Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires (OLAGI)

Historique

L'Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires (OLAGI) a été créée au premier Sommet latino-américain des gouverneurs, maires, préfets et présidents de région, qui a eu lieu dans la ville de Guayaquil, province du Guayas (Équateur), du 5 au 7 décembre 2004. À cette occasion, l'OLAGI a approuvé ses statuts, élu ses responsables et décidé d'établir son siège dans le district métropolitain de la ville de Quito. Elle s'est également donnée pour objectif principal de promouvoir le développement social, économique et public.

Statuts

Disponibles.

Structure des organes directeurs et administration

- Assemblée générale
- Conseil de gestion
- Secrétariat général
- Secrétariat exécutif

Activités liées aux travaux de l'ONUDI

L'OLAGI a pour mission de promouvoir, de coordonner et d'échanger les expériences institutionnelles des gouvernements intermédiaires des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et de coopérer dans ce domaine. Elle se veut un forum de gouvernements intermédiaires qui facilite la communication, l'action coordonnée et le transfert de connaissances et de données d'expérience, pour que tous ceux qui collaborent avec elle contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ses mandats et priorités, qui sont conformes aux principes et objectifs de l'Organisation des Nations Unies, sont de lutter pour le développement et l'intégration, et en particulier de réduire la pauvreté.

Elle met en œuvre divers projets qui visent:

a) À réaliser le développement économique et social grâce à l'élaboration de mécanismes de participation, de communication et d'information à l'intention des gouvernements intermédiaires afin qu'ils renforcent leurs capacités de gestion du développement local des territoires;

b) À identifier et à faire le point des expériences des associations de gouvernements intermédiaires avec le secteur privé ou d'autres niveaux institutionnels publics et privés en vue du financement et de la réalisation des travaux d'équipement nécessaires pour le développement des régions;

c) À renforcer les capacités techniques des gouvernements intermédiaires, des associations nationales et régionales en vue d'une gouvernabilité plus efficace et d'une meilleure application des objectifs du Millénaire pour le développement.

Liens avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

Conseil économique et social.

Liens avec les ONG

Sans objet.

Membres

Plus de 150 représentants de gouvernements intermédiaires de 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Adresse du siège

Av. Eloy Alfaro y Amazonas
Edificio del Ministerio de Agricultura y Ganadería (MAG)
Piso n° 11
Quito
Équateur

Téléphone: +593-2-255 3758/2830

Télécopieur: +593-2-254 3323

Courrier électronique: secretaria_ejecutiva@olagi.org

Site Web: www.olagi.org

Représentant chargé de la liaison avec l'ONUDI:

Jorge Olmedo Loayza, Secrétaire exécutif
